



# Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 SION 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

## LE TEMPLE

Nous continuons la publication d'extraits du livre de Mgr Henri DELASSUS qui semble écrit spécialement pour notre temps. Depuis le N°8 de notre bulletin nous avons pu vous en livrer des tranches significatives. Les personnes qui souhaitent les recevoir peuvent nous les demander.

### CHAPITRE V

#### LA REPUBLIQUE UNIVERSELLE EN VOIE DE FORMATION (1)

Ce projet d'établir, sur les ruines de toutes les nationalités, un Etat-Humanité, une République universelle, n'est pas d'aujourd'hui. Nous avons entendu Danton y faire allusion; d'autres Conventionnels témoignèrent plus d'une fois être dans le secret des ambitions ultimes de la secte. Un député du Cantal, Milhaut, parlant, à la Loge-Club des Jacobins, de la réunion de la Savoie à la France, saluait le renversement de tous les trônes, "suite prochaine, disait-il, du succès de nos armes et du volcan révolutionnaire;" et il exprimait le voeu que, de toutes les Conventions nationales qui seraient établies sur les ruines de tous les trônes, un certain nombre de députés extraordinaires formassent, au centre du globe, une Convention universelle qui veillerait sans cesse sur le maintien des droits de l'homme par tout l'univers. En d'autres termes, elle aurait pour mission de veiller à maintenir les hommes dans la Révolution, dans leur révolte contre Dieu. Remarquons, en passant, qu'un même nom, peu modifié,— Convent, Convention, — sert à désigner les assemblées générales de la Franc-Maçonnerie, l'Assemblée révolutionnaire de 1789 et l'Assemblée à venir des députés de toutes les parties du monde.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce projet de gouverner le genre humain tout entier, par une Convention unique, placée au centre du monde et composée des députés des Conventions établies dans les anciens royaumes réduits à l'état de départements, pouvait paraître fou. Mais aujourd'hui... le messie attendu par les Juifs pourrait facilement tenir le monde entier dans sa main, et le gouverner par une Convention centrale en rapport avec des Conventions locales. En même temps que la secte prépare la concentration politique ne voit-on pas la science faire la concentration matérielle, tandis que l'enseignement et la presse tra-

vailtent à la concentration des esprits dans la neutralité dogmatique ? Le projet de la secte ne paraît plus si absurde ni si irréalisable.

On peut voir dans Deschamps, t.II,p. 150 et suiv., l'aide que la Convention, puis Napoléon, reçurent de la Franc-Maçonnerie en Allemagne, en Belgique, en Suisse et en Italie, pour essayer de former les Etats-Unis d'Europe, acheminement vers l'Etat-Humanité.... l'exécution a subi plus d'une fois des reculs, mais pour être reprise aussitôt que les circonstances le permettaient....

"Renverser toutes les frontières, dit M. Claudio Jannet dans la continuation de l'ouvrage du P. Deschamps, abolir toutes les nationalités, en commençant par les petites, pour ne faire qu'un seul Etat; effacer toute idée de patrie; rendre commune à tous la terre entière, qui appartient à tous; briser, par la ruse, par la force, tous les traités; tout préparer pour une vaste démocratie dont les races diverses, abruties par tous les genres d'immoralités, ne seront que des départements administrés par les hauts grades et par l'Antéchrist, suprême dictateur devenu leur seul dieu : tel est le but des sociétés secrètes."

... Déjà, en 1866, Mgr Ketteler avait l'intuition. Dans son livre : **L'Allemagne après la Guerre de 66**, chap. IV, il écrivait : « A cette fin, la Prusse doit être une *monarchie absolue, militaire, bureaucratique, protestante*. » La Franc-Maçonnerie met les nations en République lorsqu'elles sont gouvernées par une dynastie qui se refuse à être son instrument, ou lorsque le moment est venu de faire passer l'hégémonie à une autre Puissance.... Tant que le monarque se prête par ambition à l'exécution de ses desseins, elle lui donne un pouvoir absolu, concentré par la bureaucratie, et ayant en mains une grande puissance militaire. Il convient que ce monarque et son peuple soient protestants pour abattre le catholicisme, premier, et l'on peut dire, seul obstacle au progrès de la civilisation naturaliste. « C'est là, continue Mgr Ketteler, l'idée fixe des écoles et les Loges maçonniques. »

(à suivre)

Mgr DELASSUS "Le problème de l'heure présen-

# EXTRAITS DE LETTRES DE MELANIE CALVAT, BERGERE DE LA SALETTE,

publiés dans " Pour servir à l'histoire réelle de la Salette "

**à MONSIEUR L'ABBÉ BAILLIF.**

**Lettre No 3**

Castellamare di Stabia, (Italie) le 22 mai 1879

Mon Très Révérend et très cher Père  
Que Jésus soit aimé de tous les coeurs.

... Pour me conformer à vos désirs et à la volonté de Monseigneur je vais répondre aussi clairement que possible aux questions que vous n'adressez au nom de sa Grandeur.

I) Il est bien vrai que dans l'Apparition du 19 Septembre 1846 sur la Montagne de la Salette, la Très Sainte Vierge m'a manifesté qu'elle voulait la création d'un nouvel ordre religieux qu'elle-même a désigné sous le nom des *Apôtres des Derniers Temps*; La preuve en est soit dans la Règle qu'elle m'a donnée alors Elle-même de vive voix à la suite du secret et que depuis longtemps vous possédez, soit dans la vue de cette œuvre.

Cet Ordre comprendra 1- *Des prêtres* qui seront les Missionnaires de la Sainte Vierge et les Apôtres des Derniers Temps, 2- *Des religieuses*, lesquelles dépendront des Missionnaires. 3- Les fidèles engagés dans le siècles qui voudraient s'unir et se rattacher à l'œuvre.

2) Le but de ce nouvel Ordre Religieux est de *travailler* à la *sanctification du Clergé, à la conversion du Clergé, à la conversion des pêcheurs* et d'étendre le règne de Dieu par toute la terre. Les religieuses sont appelées comme les missionnaires à travailler avec zèle au Salut des âmes par la prière et par les œuvres de Miséricorde Spirituelle et Corporelle. Quant à l'esprit de l'Ordre, ce doit être l'esprit des premiers Apôtres, la Sainte Vierge a suffisamment caractérisé cet esprit soit dans la Règle qu'elle m'a donnée, soit dans l'appel aux Apôtres des derniers temps qui termine le secret.

Les œuvres auxquelles cet Ordre sera employé, sont indiquées dans la *Règle* donnée par la Très Sainte Vierge et *dans la vue* dont voici quelques petits fragements car je ne puis écrire le tout:

Je vis que l'Evangile de Jésus-Christ était prêché par toute la terre et à tous les peuples dans toute sa pureté.

Je vis que Dieu voulait que cet Ordre luttât contre tous les abus qui ont amené la décadence du Clergé et de l'état religieux et la ruine de la Société chrétienne...

**Marie de la Croix**  
( nom de Religion )

**Lettres No 9**

Castellamare, le 15 Décembre 1879  
Que Jésus soit aimé de tous les coeurs.

Mon Très Révérend et Très Cher Père,

... la La Règle que me donna la Très Sainte Vierge regarde l'ordre des Apôtres des Derniers Temps et non le public. il ne me convenait pas de la publier.

J'espérais aller en France si les Pères de la Salette acceptaient et embrassaient la règle de la Très Sainte Vierge, mais puisqu'ils l'ont rejetée, j'attends que la volonté du Bon Dieu se manifeste; les souffrances, l'exil et tous les autres sacrifices ne me feront jamais reculer, avec l'aide de Dieu et la protection de la Très Sainte Vierge; je ne fais rien pour Dieu tandis que je lui suis si redévable, je n'ai qu'à souffrir pour son amour, et cette souffrance m'est bien douce et bien agréable, et je puis dire avec vérité que j'ai faim et soif du désir de souffrir pour mon Dieu qui est si bon pour moi, la dernière de toutes ses créatures...

Je réponds à votre 2ème lettre :

Ne tremblez pas, mon Très Cher Père, ni pour Mgr Zola, ni pour moi; le secret n'est que l'ombre de la vérité des faits, nous sommes plongés dans le crime. Les péchés de toute espèce règnent dans le monde sans. Moi, je n'ai pas voulu avoir la prétention d'être plus sage que la Sainte Vierge qui m'a dit que je pouvais publier le secret. Que peut-on me faire qui me fasse mal, on ne peut pas toucher à mon âme et mon corps n'est pas non plus à moi, voudrait-on le mettre en pièces on me fera grand plaisir, chaque morceau louera et glorifiera le Bon Dieu ; de cette manière on me soulagera, je veux tout ce que veut le Bon Dieu, il me suffit que je l'aime.

Pour le moment je n'ai plus aucun livre, il y a quelques jours que j'écrivis à Mrg Zola de m'en envoyer, je ne les ai pas encore reçus, dès que je le pourrai, je vous en enverrai, il n'y en a pas encore en librairie, en France on fait des difficultés.

Maximin vous a dit vrai au sujet du jeu que nous avions fait la veille, moi je n'ai pas voulu entrer dans tous ces détails. Nous avons mangé assis sur les pierres qui servirent pour le paradis. J'ignore pour ne l'avoir pas vu, si Maximin était monté jusqu'au petit sommet pour voir nos vaches, je sais que quand je l'appelai pour voir la lumière il redescendait. La belle Dame pleurait quand nous nous sommes approchés d'elle et les larmes coulaient une à une...

... J'aime tant les Prêtres parce qu'ils sont les ministres de Notre Seigneur, ses lieutenant sur la terre. O Dieu...

... Puisque nous voici aux fêtes de la Noël, je vous souhaite selon l'usage italien, les bonnes fêtes, et tout ce que sait désirer votre cœur de prêtre du Seigneur et de zélé serviteur de Notre Bonne Mère Marie.

Je vous souhaite aussi une bonne nouvelle année, toute pleine de l'Amour Divin et de mérite pour le Ciel, un très grand accroissement d'amour, une bonne santé pour la plus Grande Gloire du Divin Maître. Je ne sais pas dire autre chose, mais au Bon Dieu, je lui demanderai pour vous, tout ce qu'il me dira de lui demander, et pour l'avoir, je le demanderai au nom de son fils Notre Seigneur.

Prions pour notre chère France et pour tous les Prêtres qui ne croient pas au secret. Les lois ne sont pas faites pour les bons, le secret n'est pas pour les bons prêtres. Prions, prions, je vous prie de vouloir me bénir.

Agréez l'hommage du plus profond respect avec lequel je suis

Mon Très Révérend et Très cher Père,  
votre très humble et très indigne servante.

**Marie de la Croix, Victime de Jésus.** (suite page 11)

## A MONSIEUR L'ABBE COMBE Curé de Diou.

### Lettre No 36

Galatina, 3 juillet 1897.

Mon très Révérend Père,

Que Jésus soit aimé de tous les coeurs.

... J'avais bien commencé d'écrire la *Vue des événements s'accomplissant à mesure que la Très Sainte Vierge me donnait le Secret*. Je le brûlai de colère, en voyant l'incrédulité persistante des hommes. J'écrivis de nouveau une vingtaine de feuilles. Quand j'entendis dire que le clergé et beaucoup de religieux ne croient pas au Secret; alors je me dis : si on ne croit pas aux paroles sacro-saintes de la Mère de Dieu, à mes explications on croira encore moins ; je pris ces écrits et les mis au feu de colère en me disant : Moïse rompit les Tables de la Loi, moi qui ne suis pas même le talon de Moïse, je puis brûler ces papiers.

Puisque la divine Mère de Dieu a dit de faire passer son Message à tout son peuple, il me semble que cette mission incombe tout particulièrement au clergé catholique, d'instruire le peuple de Dieu des périls qui menacent la société prévaricatrice. Donc, mon très cher Père, si Notre douce Mère vous inspire d'écrire et de répandre le Secret parmi le peuple, il est indubitable que vous faites plaisir à Marie et faites une œuvre de miséricorde. Le scandale ? mais les Pharisiens se sont scandalisés de Jésus et de ses reproches aux *Sépulcres blanchis*. Je plains les prêtres incrédules ou qui feignent l'incrédulité pour suivre leurs voies très mauvaises. La Bible est bien plus scandaleuse (puisque-on dit scandaleuses de vérités révélées) et les reproches faits aux prêtres n'y sont pas flatteurs. Mais voilà, on dit : «Ces reproches aux prêtres d'alors cela ne nous regarde pas, mais à la Salette c'est nous qui sommes visés.» La Très Sainte Vierge de la Salette ne s'est pas du tout adressée aux *Prêtres Prêtres*, Mais uniquement à ces pauvres prêtres qui ont perdu avec la foi la Charité, c'est-à-dire, qui n'ont pas en eux la grâce de Dieu.

Je vous prie de vouloir bénir votre infime servante inutile.

Mélanie Calvat

### Lettre No 28

Castellamare di Stabia, 3 Novembre 1881.

Mon Très Révérend Père,

Que Jésus soit aimé de tous les coeurs.

J'ai reçu votre aimable lettre, et une autre à vous adressée.

Je vous suis bien reconnaissante du livre de Maximin que vous avez eu la charité de m'envoyer, vous ne voulez pas que je le donne, je ne le donnerais pas si personne ne me le demande, je ne saurai rien refuser à qui que ce soit, c'est toujours mon habitude; dans ce moment ma compagne le lit. Monseigneur Zola que j'ai vu à Naples ces jours-ci avant son départ pour Rome, m'a beaucoup parlé du livre, je ne puis exactement me rappeler les belles expressions dont il s'est servi pour louer l'auteur, mais il m'a dit être très satisfait du livre et de la manière qu'il est écrit, et plusieurs fois il m'a dit être très content, très satisfait de ce livre et de l'esprit judicieux et savant de l'auteur.

Une phrase de la lettre que vous m'avez écrite, m'étonne de votre part, je croyais que vous me connaissiez mieux, la voici : «vous avez peur d'être comprise aux yeux de plusieurs de vos amis et bienfaiteurs tel que Mr. de Brandt».

Sachez une fois pour toute, que je n'ai peur de personne, hormis la crainte d'offenser la majesté de Dieu. Quand j'ai mission de parler, je ne regarde ni amis, ni bienfaiteurs, Dieu et sa sainte volonté étant au-dessus de tous et de tout, et ceux que vous nommez comme bienfaiteurs, peuvent bien être ceux de qui je ne reçois rien et j'espère encore pour l'avenir, ne jamais agir contre ma conscience par crainte, par peur ou par respect humain.

Si en bien des cas je garde le silence, c'est que le moment de parler n'est pas encore venu etc.

Nous sommes trop dans le matériel, nous pensons trop à la manière humaine.

... Priez pour moi, veuillez me bénir. Agréez l'hommage du plus profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, mon Très Révérend Père, votre très reconnaissante humble et indigne.

**Marie de la Croix, Victime de Jésus.**

**Vive Notre Dame de la Salette.**

### Lettre No 30

Castellamare 10 juillet 1882.

Mon Très Révérend Père.

Que Jésus soit aimé de tous les coeurs.

... La guerre que le Clergé fait au Secret, ne m'étonne pas, la persécution contre le Christ et la religion ne m'étonne pas non plus. Je ne crains pas les persécuteurs de la religion, je ne crains pas les impies, les francs maçons, ni les athées, etc. Ce que je crains, c'est la foi qui manque chez la plus grande partie du Clergé Français. C'est son infidélité à sa vocation, à sa sublime Mission. Si les premiers apôtres du Christ vivaient encore, ils auraient chanté Victoire à la gloire du Christ et confusion de l'enfer. Mais que fait ce Clergé de nos jours pour lutter contre les torrents des maux qui nous environnent, quelle part prend-il à la guerre qui se fait contre le Christ ?

Rien, il craint de la crainte servile et sa préoccupation est de garder ses intérêts matériels, de sauvegarder son honneur, sa charge, ses biens. Le Clergé a reçu le secret avec orgueil; ce secret dévoile les plaies qu'il tâche de couvrir avec le voile d'une dévotion toute étudiée, toute superficielle, le secret ayant levé un bout du voile, alors il s'écrie comme autrefois le grand prêtre : il a blasphémé.

Le secret ne propose que l'observance de la Loi de Dieu, et ne se plaint que de l'inobservance de cette même Loi, et il menace de châtiment, de fléaux, les transgresseurs de cette Loi sainte. D'ailleurs, ne savons-nous pas que Notre Seigneur fut condamné, fut crucifié par les Prêtres ?... Ne sont-ce pas les prêtres qui reçurent les reproches les plus amers de la part du Fils de Dieu ? Et aujourd'hui, encore, oui, oui, ce sont les prêtres qui sont cause de tous nos malheurs parce qu'ils ne sont pas fidèles à leur Vocation. Le clergé français moins quelques petites exceptions) est orgueilleux, intéressé, hautain et grandement irréligieux, il est rempli de Vanité, et d'ambition, et Dieu dans sa miséricorde, va l'humilier, va mettre sa foi à l'épreuve. Je suis revenue de France, le cœur navré de douleur, les écoles sans Dieu se propagent dans tous les villages, et le pauvre peuple se demande ce qu'il doit penser de notre religion, est-elle la vraie, oui ou non. Messieurs les Curés laissent faire, ils ne disent rien!... Ah ! ils ne se feront pas martyriser pour leur zèle... Ils ont peur de n'avoir pas leur traitement du Gouvernement... Observent-ils le premier commandement qui nous ordonne d'aimer Dieu par-dessus toute chose ? par-dessus l'argent...

Veuillez prier pour moi et me bénir.

Agréez l'hommage du plus profond respect avec lequel je suis.

# LE CHRIST ROI DES NATIONS

Le Père A. PHILIPPE C.ssR.

Le catéchisme des Droits Divins dans l'Ordre Social.  
**JÉSUS-CHRIST, MAÎTRE ET ROI !**

## SEPTIEME LEÇON

### ERREUR FONDAMENTALE QUI REGNE AUJOURD'HUI

*Douzième question . – N'y a-t-il pas un libéralisme qui, dans ces matières, établit une distinction parfaitement admissible ?*

*Réponse. – Il y a différentes espèces de libéralisme. Ce n'est pas ici le lieu d'en parler longuement. Nous nous bornons à la substance de la doctrine, qui se manifeste sous deux aspects différents. Il y a d'abord le libéralisme qui attribue les droits à l'Erreur et au Mal, au même titre qu'à la Vérité et au Bien. C'est nous l'avons dit, le principe de tous les dévergondages. Léon XIII, dans les paroles que nous rapportons, stigmatise à juste titre ce libéralisme comme hérétique et impie. Il y a le libéralisme plus mitigé. Celui-ci, par une étrange aberration, prend le titre de libéralisme catholique. Dans ses conséquences, il n'est pas moins pernicieux que l'autre. Sans affirmer que l'Erreur et le Mal ont des Droits, ce libéralisme n'affirme pas qu'ils n'en ont pas. Il trouve, au contraire, conforme à l'esprit de tolérance et à la charité chrétienne, que l'on vive en face des erreurs modernes et de ceux qui les professent, comme si ces erreurs avaient des Droits. Il déclare que chacun a ses opinions et a le droit de les avoir, qu'il ne faut molester personne en raison de ses opinions et de ses idées. C'est mettre pratiquement sur le même pied l'Erreur et la Vérité, le Bien et le Mal. Les résultats de cet enseignement sont néfastes au plus haut point; il y est professé qu'il faut traiter avec respect, non pas ceux qui professent telle doctrine, mais la doctrine elle-même que Dieu condamne.*

*Treizième question. – N'est-il pas préférable, malgré tout, d'en agir ainsi ?*

*Réponse. – Certainement non. Il y a deux raisons de ne pas se conformer aux données du libéralisme dit catholique. La première, c'est que par ce libéralisme Dieu et Jésus-Christ sont privés de leur Gloire dans l'Ordre social. Celui-ci doit être imprégné de Dieu et de son Christ. A cause de l'attitude du libéralisme dit catholique, Dieu ne sera jamais connu, aimé et glorifié comme Il doit l'être. La deuxième raison est le danger de se perdre que courrent les âmes dans une Société formée selon les principes du libéralisme dit catholique. Le Catholicisme est essentiellement envahissant et éducateur. S'il n'envahit pas, il n'éduque pas selon l'Esprit du Christ. Il forme des milieux dont l'atmosphère devient fatalement acatholique, contribue à la perte d'un nombre incalculable d'âmes.*

*Quatorzième question. – Mais le Pape parle surtout des ravages causés par le laïcisme. Pourquoi dès lors traiter la question de libéralisme ?*

*Réponse. – Il est de toute évidence que le laïcisme a obtenu droit de cité dans l'ordre social en vertu des principes du libéralisme. Quel que soit le sens précis attribué au mot : «laïcisme» - il faut admettre que la doctrine qui s'offre au public sous cette dénomination met l'homme à la place de Dieu. L'Homme doit régner là où Dieu seul possède l'autorité. Or, toutes les théories de ce genre se rattachent à la déclaration des Droits de l'homme et à la liberté dont celui-ci doit jouir envers et contre tout, surtout envers et contre Dieu.*

*Le laïcisme procède en voie direct du libéralisme. Le libéralisme est son plus fort appui, il porte en lui sa justification de toute révolte contre l'Etre suprême.*

## HUITIEME LECON

### DROITS INTANGIBLES DE LA VERITE ET DU BIEN

*Première question. – La Vérité et le Bien sont-ils seuls à avoir des droits ?*

*Réponse. – Affirmativement.*

*Deuxième question. – Sur quelle base repose votre affirmation ?*

*Réponse. – Sur les données théologiques et philosophiques.*

*Troisième question. – Quelles sont ces données philosophiques ?*

*Réponse. – Les voici : Le néant n'a aucun droit puisqu'il n'existe pas. Il est impossible à ce qui n'existe pas d'avoir des droits. Attribuer des droits au néant est donc une injustice. Or, que fait-on quand on attribue des droits à l'erreur ? On attribue un droit au néant. Il suffit de se rendre compte de ce que sont la Vérité et l'Erreur pour le comprendre. La Vérité se trouve dans l'intelligence, dans la mesure où l'intelligence reproduit exactement une réalité existante. Quand l'intelligence produit intellectuellement en elle-même une chose qui n'est pas, alors il y a erreur. Or, que se passe-t-il en pareil cas ? J'ai dans mon esprit l'idée d'une chose comme si elle était. Je lui attribue le droit d'être dans mon esprit comme si elle était. En réalité elle n'est pas. Dès lors qu'elle n'est pas, elle est une création de mon esprit propre, qui n'a aucun fondement. Comment puis-je donner comme base à ma vie, à mon action, une réalité qui n'est pas ? Que doit-il résulter d'une semblable aberration ? Ce qui résulte nécessairement dans tout édifice qu'on élève sans fondement. Je donne comme base à ma vie et à mon action mon idée qui ne répond à rien d'objectif et de réel, nécessairement tout l'édifice intellectuel et social que j'élève sur cette idée est destiné à crouler. A une action et à une vie il ne peut y avoir d'autre fondement qu'une réalité vraie. C'est pourquoi, seule la Vérité a, dans l'ordre individuel et social, le droit à l'existence. A aucun point de vue l'erreur ne peut revendiquer ce droit. Quand elle s'installe, dans une intelligence ou dans les masses, elle usurpe des droits qui ne lui reviennent pas, elle est injuste.*

*Quatrième question. – Sur quelles données théologiques basez-vous votre affirmation ?*

*Réponse. – Je la base sur la Révélation faite au monde par Jésus-Christ. Notre Seigneur est venu ici-bas pour sauver l'univers et chaque homme en particulier. Dans ce but, Il a révélé au monde la Vérité. Cette Vérité Lui appartient en vertu de son droit divin et aussi en vertu de son Œuvre Rédemptrice. Si cette Vérité Lui appartient et si elle est donnée au monde par Lui, dans un sens et dans un but très précis, la ruiner, l'amoindrir est une injustice. C'est sacrifier le droit de Jésus-Christ.*

**Pensez à renouveler votre abonnement pour 1993**

#### Abonnements

**Ecclésiastique : Fr. 15.-**

**Normal : Fr. 30.-**